



Contrat de relance et de transition écologique

Préambule

Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise engendrée par la Covid-19. Un plan de soutien par le biais de l'instauration du chômage partiel, du report du paiement des loyers et des factures, des aides destinées aux très petites entreprises et indépendants a donné une réponse immédiate et forte pour amortir les premiers effets de cette crise sans précédent.

Afin d'amplifier les efforts mis en œuvre avec le plan de soutien, le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 le plan "France Relance" ayant pour objectif la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise ayant pour objectif de bâtir la France de 2030. Le plan de relance doit permettre à la France, comme à l'Europe, de confirmer sa robustesse et son attractivité internationale.

Les acteurs locaux ont également pris des mesures importantes visant à atténuer les conséquences de cette crise.

Le Département en tant que responsable de la solidarité et de la cohésion des territoires, personne publique associée dans les documents d'urbanisme (SRADDET, SCOT, PLU, PLH...), est tout à la fois un acteur direct de l'aménagement du territoire (routes départementales, ports départementaux, milieux naturels, véloroutes, chemins verts, équipements publics départementaux...) et un cofinanceur majeur en soutien des maîtres d'ouvrage locaux.

Parce que son rôle en matière d'aménagement durable demeure de premier plan, le Département, en appui à l'État, entend mobiliser pleinement les territoires dans le cadre du plan France Relance. Il s'engage également à adapter ses dispositifs, autant que faire se peut, de sorte à les articuler avec les aides de l'État et faire ainsi véritablement un effet levier.

Le plan France Relance s'articule ainsi autour de trois priorités :

Écologie

30 milliards d'euros de l'enveloppe globale seront consacrés à quatre secteurs prioritaires : la rénovation énergétique des bâtiments, les transports, la transition agricole et l'énergie. Les investissements permettront à la France de se développer en adoptant une croissance durable et juste.

Compétitivité

Le plan de relance vise à accompagner plus fortement encore dans leurs projets les industries et particulièrement les PME et ETI, premiers relais de l'emploi sur les territoires pour renforcer l'indépendance économique de la France. **34 milliards d'euros** seront ainsi consacrés pour permettre une reprise durable de l'activité des TPE et PME qui représentent $\frac{1}{3}$ de l'activité économique des entreprises françaises.

Cohésion

Comme pour l'ensemble des pays en temps de crise, le grand défi auquel il faudra faire face, dans les prochains mois, sera d'éviter une hausse des inégalités en France. La relance sera solidaire, elle bénéficiera à tous les Français et impliquera une solidarité entre les générations, entre les territoires et entre les entreprises de toutes tailles. A ce titre, l'État investira **36 milliards d'euros**.

La vision de long terme du plan France Relance repose sur la capacité de développer la résilience des territoires face aux crises, qu'elles soient sanitaires, économiques, sociales ou climatiques et de conforter l'évolution vers une économie plus écologique, plus compétitive et plus solidaire.

Sa mise en œuvre rapide s'appuie nécessairement sur les territoires et les collectivités territoriales. La vocation de la territorialisation du plan de relance est de rendre celui-ci efficient et concret, en s'appuyant sur des projets déjà engagés ou à l'étude. La déclinaison du plan dans les territoires est une garantie d'efficacité, d'adaptabilité, d'équité et de cohésion. À cet effet, la circulaire n°6231/SG du Premier ministre du 20 novembre 2020 portant sur les contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE) mobilise les services déconcentrés de l'État sur l'élaboration par les territoires de ces CRTE.

Le présent contrat de relance est conclu entre l'État, représenté par Philippe COURT, préfet du Calvados, le Département représenté par Jean-Léonce DUPONT, président et la CDC des vallées de l'Orne et de l'Odon, représentée par Hubert PICARD, président.

Il exprime et consacre l'ambition commune des parties d'apporter une réponse efficiente aux conséquences de la crise que traverse notre pays, en soutenant de manière renforcée les secteurs économiques et l'emploi du Calvados et en plaçant au cœur de leurs actions l'objectif transversal de transition écologique incluant les transitions démographique, économique et numérique.

Dès la fusion le 1^{er} janvier 2017 des Communautés de Communes Evrecy-Orne-Odon, et de la Vallée de l'Orne, il a été décidé d'inscrire le territoire dans une stratégie de transition énergétique. Ainsi la Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon a été lauréate en 2018 de l'Appel à Manifestation d'intérêt 100% EnR. Cette démarche volontariste et ambitieuse s'inscrit pleinement dans le cadre du Plan Climat Air Energie porté par Caen Normandie Métropole.

En 2020, à l'issue d'une démarche participative, un programme d'actions structuré en 5 axes a été élaboré :

- Axe 1 : Approvisionnement local et consommation responsable
- Axe 2 : Planifier la stratégie urbaine, énergétique et la rénovation du bâti
- Axe 3 : La gestion et la valorisation des déchets en faveur de la transition énergétique
- Axe 4 : Vers une mobilité rurale et durable
- Axe 5 : Gouvernance et démarche éco responsable interne à la CCVOO

Sur ces principes, les parties conviennent de mesures qu'elles comptent mettre en œuvre collectivement pour traduire dans les actes les objectifs du plan de relance sur le territoire et les enjeux de transitions, de manière rapide et efficiente et ainsi mobiliser les financements publics.

Dans un souci partagé de souplesse et de simplification, les engagements présentés dans le contrat pourront être adaptés à tout moment pour tenir compte des évolutions de la situation locale ou des conditions d'application du plan de relance.

Dans la limite des crédits budgétaires alloués pour le Calvados, l'Etat et le Département soutiendront l'EPCI et les communes membres aux fins d'obtenir les financements au profit des opérations mentionnées dans le présent contrat. Pour mémoire, la présentation des opérations dans le CRTE ne vaut pas attribution de subvention.

Le Département apportera son concours au travers de financements dédiés à sa politique territoriale (aide aux petites communes, contrats départementaux de territoires, enveloppes thématiques pour les traverses d'agglomération, la GEMAPI, la préservation du patrimoine...) et de son offre d'ingénierie territoriale (réseau Calvados Ingénierie, agence technique départementale IngéEAU, agence départementale Calvados Attractivité...).

Tout au long du CRTE, l'État et le Département du Calvados s'attacheront à renforcer le soutien au financement de projets portés par le territoire de la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon dans le cadre des priorités du plan de relance et coordonneront au plus près leurs interventions pour renforcer les effets leviers des financements publics.

Les opérations présentées au titre du CRTE, et non détaillées, s'étudieront au cas par cas en fonction de la description du projet mentionnée dans les fiches action jointes en annexe du présent contrat. Pour mémoire, la présentation de fiches action ne vaut pas attribution de subvention. Par ailleurs, il est rappelé que les opérations non mentionnées dans ledit CRTE, qui ne relèvent pas de la transition écologique, feront l'objet d'un examen de « droit commun » au titre des subventions d'investissement de l'État, sous réserve de leur éligibilité et des enveloppes disponibles

VOLET 1 : RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS

L'ensemble des bâtiments français sont la cause de près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre. Ils consomment plus de 40 % de l'énergie produite dans le pays. La priorité de la rénovation énergétique des bâtiments tient donc une place importante dans le plan de relance.

La territorialisation du plan de relance s'inscrit ainsi par des mesures de soutien renforcées en faveur des collectivités territoriales, qui sont des acteurs essentiels pour répondre aux enjeux de transition écologique, de compétitivité et de cohésion de nos territoires.

Pour l'État, la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) exceptionnelle est un outil majeur au financement de projets émanant de collectivités calvadosiennes. En 2021, la DSIL sera également accrue et une enveloppe supplémentaire de 650 millions d'euros de soutien à la rénovation thermique des bâtiments des collectivités territoriales a été décidée. La rénovation énergétique des bâtiments constitue en effet un axe privilégié d'investissement pour faire face à l'urgence écologique.

Le Département du Calvados dédiera une partie de ses financements à la rénovation thermique des bâtiments publics pour accentuer l'effet levier des fonds d'Etat. Il accompagnera, en convergence avec les services de l'Etat, les projets des communes et de l'intercommunalités grâce à des dispositifs d'assistance en ingénierie ainsi qu'en subventions pour soutenir les communes et l'EPCI via ses dispositifs courants (APCR et contrats de territoires).

Les travaux visant à diminuer la consommation énergétique des bâtiments publics et des équipements sportifs structurants (piscines, salles spécialisées et gymnases) des communes et établissements publics de coopération intercommunale pourront être financés. L'ingénierie (diagnostic, études préalables et suivi de chantier) liée au programme de travaux pourra y être incluse.

Les actions peuvent porter à la fois sur des actions dites « à gain rapide », par exemple le pilotage et la régulation des systèmes de chauffage, la modernisation des systèmes d'éclairage, et sur des travaux d'isolation du bâti ou de remplacement d'équipement ainsi que sur des opérations immobilières de réhabilitations lourdes combinant plusieurs de ces travaux et pouvant inclure d'autres volets tels que la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, le désamiantage, le ravalement ou l'étanchéité du bâti.

Les projets d'amélioration des conditions de confort d'été pourront également être aidés. Les travaux visant à limiter le recours à la climatisation en favorisant la ventilation naturelle, l'équipement en systèmes de refroidissement performants en matière de consommation énergétique et les travaux permettant de protéger le bâtiment contre la chaleur (isolation de la toiture et des murs, protection des ouvertures, isolation, pare-soleil, végétalisation...) seront privilégiés.

C'est dans ce cadre que l'EPCI a notamment conduit sur l'ensemble de son territoire des diagnostics énergétiques portant sur **13 bâtiments**.

Il en résulte l'engagement du programme de travaux de rénovation énergétique suivant :

N° Fiche projet	MAITRE D'OUVRAGE	INTITULE
1	Commune de Feuguerolles-Bully	Rénovation du Gymnase
2	Commune d'Esquay Notre Dame	Changement du système de chauffage de l'école
3	Commune de Fontenay le Marmion	Rénovation énergétique bâtiment G1 école primaire
4	Commune de Laize-Clinchamps	Travaux d'efficacité énergétique Mairie- école
5	Commune d'Evrecy	Rénovation énergétique de la mairie et de l'école élémentaire

6	Commune d'Evrecy	Rénovation énergétique du relais des cerisiers
7	Commune d'Evrecy	Rénovation énergétique du presbytère
8	Commune de Sainte Honorine du Fay	Remplacement des chaudières de l'école élémentaire et de la mairie
9	Commune de Fontaine-Etoupefour	Travaux d'efficacité énergétique sur la salle multi-activités

En outre, la communauté de communes souhaite participer pleinement au nécessaire effort de transition écologique pour les 2 principaux projets de l'actuelle mandature :

- Construction de son siège,
- Création d'un pôle culturel,

Réunis sur un même site, un réseau de chaleur depuis un mode de production à déterminer (Géothermie / bois ...) permettrait à la fois d'alimenter les équipements communautaires projetés ainsi que la crèche implantée à proximité immédiate.

Une étude préalable pour ce mode collectif de chauffage alternatif est en cours d'étude avec le SDEC Energie.

C'est dans ce contexte et cette perspective que ces 2 projets font l'objet d'une fiche projet distincte.

N° Fiche projet	MAITRE D'OUVRAGE	INTITULE
10	Communauté de Communes	Construction du siège de la communauté de communes
11	Communauté de Communes	Construction d'un pôle culturel

D'autres actions concourant à la transition énergétique seront également engagées :

N° Fiche projet	MAITRE D'OUVRAGE	INTITULE
12	Commune d'Evrecy	Rénovation de l'éclairage du bassin de la place centrale

VOLET 2 : EMPLOI

La crise sanitaire a fragilisé le tissu socio-économique par le fort ralentissement de l'activité.

Le gouvernement a d'ores et déjà apporté plusieurs réponses pour soutenir les employeurs et les salariés.

Favoriser l'emploi des jeunes, la numérisation des TPE, la formation des salariés et la digitalisation ainsi qu'aider les demandeurs d'emploi longue durée sont autant de mesures qui doivent permettre de soutenir l'emploi et les entreprises du département du Calvados, par la mobilisation au côté de l'État de l'ensemble des acteurs et notamment des collectivités territoriales.

Développer la digitalisation

La crise sanitaire a considérablement accéléré la digitalisation des métiers, de la conception et de la commercialisation des biens et des services.

Concomitamment, le soutien et l'accélération de la digitalisation doit permettre aux secteurs les plus touchés par la crise, comme le secteur du tourisme, de gagner en compétitivité tout en atteignant un objectif de développement durable, par exemple par l'achat de bornes WIFI, d'équipement en matériel numérique....

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

N° Fiche projet	MAITRE D'OUVRAGE	INTITULE
13	Communauté de communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon	Mise en place d'équipements numériques (bornes de consultation interactives...) à destination des visiteurs du pôle touristique du Pont du Coudray
14	Commune de Baron sur Odon	Construction d'un Tiers-Lieu à Baron sur Odon réunissant une bibliothèque, une ludothèque, un espace de télétravail et un espace convivial
15	Commune d'Evrecy	Aménagement d'un Tiers-Lieu dans lequel une Micro-folie sera installée dans le bourg d'Evrecy

VOLET 3 : ECOMOBILITE

Le domaine des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre, à hauteur de 40% des émissions de CO2 du pays. Des aides seront apportées aux collectivités pour financer des dispositifs favorisant la réduction de l'impact environnemental et développant l'alternative des mobilités douces.

Favoriser le développement des pistes cyclables et le verdissement des axes viaires

Le développement des mobilités du quotidien, à savoir le vélo et les transports en commun sont encouragés. Des aides seront notamment apportées aux collectivités pour financer des pistes cyclables et des places de stationnement sécurisé ou parkings relais.

La désimperméabilisation des voiries et la renaturation de sols visent à répondre aux enjeux de demain en lien avec l'adaptation au changement climatique mais aussi aux besoins exprimés de verdissement du paysage urbain. Ces actions pourront être soutenues.

En décembre 2018, la Communauté de Communes approuvait un schéma cyclable répondant aux objectifs suivants :

- Avoir une vue complète des aménagements déjà existants
- Faciliter la pratique de la marche et du vélo pour les habitants
- Mettre en avant les atouts touristiques du territoire en s'appuyant sur le succès de la voie verte (itinéraire de la VéloFrancette)
- Définir une politique cohérente à l'échelon intercommunal d'aménagements en faveur des modes doux

La VéloFrancette, fréquentée par des touristes locaux, nationaux ou internationaux à vélo mais aussi par les habitants des Vallées de l'Orne et de l'Odon pour un usage récréatif et de loisirs, est un atout indéniable pour le territoire. Cet aménagement cyclable, sûr et confortable entre l'agglomération caennaise et les territoires du Sud Ouest contribue grandement à développer l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens.

Aujourd'hui, la Communauté de Communes souhaite prendre en main le développement du vélo sur son territoire, en capitalisant sur cet atout, mais aussi en démultipliant son potentiel par la création d'un réseau d'aménagements cyclables à l'échelle de l'intercommunalité.

Le schéma cyclable communautaire a été structuré en priorisant les usages auxquels il devait répondre :

- relier les pôles et sécuriser l'accès aux collèges
- desservir les points d'intérêt touristique
- assurer les continuités d'itinéraires
- organiser des principes de continuité à plus long terme, à l'échelle supra communautaire

Depuis son approbation, sur les 33 km classés prioritaires (liaison des pôles et sécurisation des accès aux collèges), 4 km ont été réalisés.

Dans le cadre du plan de relance, convaincue que cette action s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de transition écologique, la Communauté de Communes et ses communes membres, souhaitent poursuivre, amplifier et accélérer ce maillage de liaisons douces.

Ainsi, les projets suivants sont identifiés :

N° Fiche projet	MAITRE D'OUVRAGE	INTITULE
16	Communauté de communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon	Déploiement du schéma cyclable
17	Commune de Maltot	Aménagement de chemin PMR à Maltot

VOLET 4 : ALIMENTATION ET TOURISME DURABLES

A - Mettre en valeur le patrimoine

Une relance par et pour le patrimoine, alliant activité dans les territoires et attractivité de la France, doit être mis en exergue.

Le patrimoine innerve les territoires et a besoin d'être entretenu et restauré sans que les conséquences de la crise sanitaire aient un impact majeur. Le plan de relance a pour objectif de le remettre en état, avec des effets très concrets en termes de développement économique, d'attractivité et de fréquentation des monuments et des autres équipements patrimoniaux dans les territoires.

Alors que la communauté de communes souhaite, depuis son pôle touristique implanté en bordure de la VéloFrancette au Pont du Coudray, irriguer l'ensemble du territoire, elle vient de confier au CPIE une mission d'élaboration d'un plan valorisation. Son objectif est de créer les conditions d'un développement touristique et pédagogique structuré et harmonieux répondant également aux besoins locaux en s'appuyant sur son riche patrimoine naturel et culturel.

Il nécessite donc non seulement d'être entretenu mais aussi d'être mis en valeur.

Les projets suivants s'inscrivent pleinement dans cette stratégie de valorisation du territoire :

N° Fiche projet	MAITRE D'OUVRAGE	INTITULE
18	Commune d'Esquay Notre Dame	Réfection de la toiture de l'église et changement des abat-sons
19	Commune d'Evrecy	Travaux de sécurisation de l'église

B – Préserver la ressource

Les contrats territoriaux de l'Agence de l'Eau ont pour objectif de bonifier les aides en contre-partie d'une action plus efficace quant à l'atteinte du bon état écologique.

A ce titre, l'Agence de l'eau a convenu avec le président de la communauté de communes des priorités suivantes :

1. Enjeu 1, diminuer les pollutions diffuses des cours d'eau, surtout par temps de pluie,
2. Enjeu 2, restaurer la continuité écologique,
3. Enjeu 3, protéger la ressource en eau potable,
4. Enjeu 4, diminuer les pollutions ponctuelles des cours d'eau (assainissement).

Un contrat sera conclu pour une durée de 4 ans (2021-2024)

VOLET 5 – OFFRE CULTURELLE ET EDUCATION

A – Développer l'enseignement culturel et artistique

Les enseignements artistiques et culturels relèvent d'une organisation spécifique faisant intervenir, entre autres, les communes.

Eu égard à l'impact de la Covid19 sur ce secteur, l'EPCI a notamment pour projet :

N° Fiche projet	MAITRE D'OUVRAGE	INTITULE
20	Commune de Fontenay-le-Marmion	Transformation de la bibliothèque de Fontenay le Marmion en médiathèque comprenant la réhabilitation des locaux existants (75m2) pour une meilleure efficacité énergétique ainsi qu'une extension de 145m2
21	Commune de Saint Martin de Fontenay	Construction d'une médiathèque à Saint Martin de Fontenay visant notamment à améliorer l'accessibilité de ce service pour les usagers (actuellement locaux inscrits dans l'établissement scolaire) mais également à développer les services offerts

L'État étudiera ces projets en fonction des besoins sur l'ensemble du territoire concerné.

VOLET 6 : ACTIONS SPECIFIQUES DU TERRITOIRE

Cohésion sociale :

Alors que l'attractivité résidentielle du territoire est patente depuis plusieurs années, ce phénomène s'amplifie avec les conséquences de la crise sanitaire traversée depuis laquelle bon nombre de ménages aspirent à s'installer dans les territoires reconnus pour leur cadre de vie. Ces nouvelles populations sont en attente de services et équipements de proximité notamment en direction de la jeunesse.

N° Fiche projet	MAITRE D'OUVRAGE	INTITULE
22	Commune d'Esquay Notre Dame	Fourniture et pose d'un city stade
23	Commune de Bougy	Création d'un city stade
24	Commune de Fontenay le Marmion	Réalisation d'un parc multi-activités
25	Commune de Sainte Honorine du Fay	Création d'un city stade

Maison France Services

Le label France Services initié par le Président de la République le 25 avril 2019, a induit un retour du service public au cœur des territoires.

Ce guichet unique France Services donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics. Dans chaque France Services, deux agents sont formés et disponibles pour accompagner les usagers dans l'ensemble de leurs démarches du quotidien (impôt, RSA, accès aux services en ligne de l'ANTS...).

Chaque France Services reçoit chaque année un soutien financier de l'État de 30 000€ ;

1 maison France Services est labellisée à Evrecy et un projet est en cours à May/Orne.

VOLET 7 - MISE EN OEUVRE DU CONTRAT

Le présent contrat est signé pour la période 2020/2026.

A – Pilotage

Un comité de suivi est mis en place annuellement. Pourront y être associés tous les acteurs dont la participation serait de nature à favoriser le déploiement territorialisé du plan de relance dans le département.

B – Évaluation

Un premier point d'étape sera réalisé en décembre 2021. Néanmoins, à tout moment, les parties conviennent que les articles de ce contrat de relance pourront être revus pour s'adapter aux évolutions de la situation locale et des priorités d'actions des signataires.

C – Annexes

Le présent contrat ayant pour vocation de traiter l'intégralité des enjeux du territoire et afin d'assurer une meilleure lisibilité, les contrats et programmes d'appui signés par l'EPCI intégreront à leur échéance ou à leur signature le CRTE.

Fait à Laize-La-Ville, le 5 août 2021

Jean-Philippe VENNIN
Secrétaire général

Hubert PICARD
Président de la communauté de communes
Vallées de l'Orne et de l'Odon

Jean-Léonçe DUPONT
Président du Conseil départemental du Calvados

PROJET : RÉNOVATION DU GYMNASÉ

Enjeu - Améliorer l'impact du gymnase au niveau des dépenses d'énergies

Objectifs

- Améliorer l'isolation du bâtiment
- Construire des vestiaires aux normes
- Installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture
- Améliorer la surface de pratique des activités sportives

Descriptif

- Désamiantage de l'ensemble du bâtiment
- Mise en œuvre d'une isolation (inexistante jusqu'à présent) sur l'ensemble des parois du gymnase
- Renforcer la charpente afin d'accueillir des panneaux photovoltaïques sur la toiture
- Construction de vestiaires adaptés et aux normes
- Mise en place d'une surface de jeu adaptée à la pratique sportive

Maître d'ouvrage

La commune de Feuguerolles-Bully

Coût prévisionnel de l'opération (HT)

Estimation originelle du maître d'œuvre : 586 862€ HT
Coût prévisionnel après consultation des entreprises : 718 567€ HT

Plan de financement prévisionnel

- DETR : 125 000€
- APCR : 40 000€
- SDEC : 151 000€
- Emprunts : 350 000€
- Fonds propres : 52 567€

Calendrier prévisionnel

- Début des travaux : mai 2021

PROJET : CHANGEMENT SYSTÈME DE CHAUFFAGE DE L'ÉCOLE

Enjeu

Suite à un audit énergétique réglementaire, commandité par la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, il a été mis en évidence que le groupe scolaire est extrêmement énergivore.

Objectifs

La commune souhaite engager des travaux afin de permettre des économies substantielles, financièrement et énergétiquement

Descriptif

Situation actuelle : Chaudière à gaz dans le bâtiment principal + cantine et convecteurs électriques dans les classes « mobiles », matériel ancien (plus de 15 ans...)

Travaux à réaliser et équipements à acheter :

Remplacement de la chaudière afin qu'elle soit « télégérable » (chaudière gaz à condensation)
Mise en place d'une télégestion de régulation de chauffage, et GTB (Gestion Technique des Bâtiments) et réduction du chauffage nocturne (+ week-end et vacances scolaires)

Maître d'ouvrage

Commune d'Esquay notre dame

Coût prévisionnel de l'opération (HT)

65 000 euros HT

Plan de financement prévisionnel

DTER / DSIL : 26 000€

AUTOFINANCEMENT : 39 000€

Calendrier prévisionnel

2^{ème} semestre 2021

Observations Etat

Fera l'objet d'une étude ultérieure en fonction des précisions apportées sur la dimension éco-responsable du projet

COMMUNE DE FONTENAY-LE-MARMION
FICHE PROJET 3

PROJET : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE BÂTIMENT G1 ÉCOLE PRIMAIRE

Enjeu Bâtiment classé actuellement en ges=E et énergie=E

Objectifs

Diminution de 75 % de la consommation d'énergie du bâtiment et de 98 % des émissions de gaz à effet de serre.
Réduire les dépenses de fonctionnement très importantes et améliorer le confort des usagers. Bâtiment le plus énergivore de la commune selon le Conseil en Energie Partagé du SDEC.

Descriptif

Bâtiment chauffé au fioul, ne possédant ni isolation, ni régulation de chauffage. Les sanitaires sont obsolètes et font l'objet de remarques de la part des parents d'élèves et des enseignants.
Afin d'éviter les problèmes d'humidités et d'odeurs, les fenêtres des sanitaires restent ouvertes .
Le bâtiment de 310 m² construit en 1951, accueil 75 enfants répartis en 3 classe ainsi que la garderie et 2 blocs sanitaires.
Les fenêtres étant le seul élément répondant aux normes actuelles, il est envisagé de :

- isoler les combles perdus, les murs extérieurs, les planchers bas,
- effectuer le calorifugeage du réseau de chaleur
- installer une chaudière a granulé bois
- mise en place de LED
- installation d'une VMC double flux
- modification de l'agencement des sanitaires pour séparer le secteur des adultes de celui des enfants.

Maître d'ouvrage

Commune de Fontenay-le-Marmion

Coût prévisionnel de l'opération (HT)

239 324 EUROS

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	170171		
Chaudière bois	28 200	DSIL	95730 (40%)
Maîtrise d'oeuvre	23 948	FONDS PROPRES	143594
Autres prestations	10 000		
Aléas	7 005		

Calendrier prévisionnel

Début des travaux fin 2021, livraison 2022

COMMUNE DE LAIZE-CLINCHAMPS
FICHE PROJET 4

PROJET : TRAVAUX D'EFFICACITE ENERGETIQUE MAIRIE - ECOLE

Enjeu Cadre de vie – transition énergétique

Objectifs

Suite à un audit énergétique réalisé par la Communauté de Communes, la commune souhaite améliorer le confort et diminuer la consommation d'énergie du bâtiment Mairie/Ecole.

Descriptif

Le bâtiment a été construit en trois phases, années 50, 70 et 80. Il est équipé d'une chaudière gaz. Il n'a pas de ventilation mécanique des salles de classes et bureaux. L'audit a montré qu'il était possible de diminuer de plus de 50% la consommation d'énergétique primaire, de diminuer l'émission de gaz à effet de serre de façon très significative et d'améliorer le confort avec la mise en place d'une ventilation adaptée.

Maître d'ouvrage

Commune de Laize-Clinchamps

Coût prévisionnel de l'opération (HT)

346 151,00 € HT

Plan de financement prévisionnel

DSIL	138 460,40
Autofinancement	207 690,60
TOTAL	346 151 ,00

Calendrier prévisionnel

2021 – 2022

Observations Etat

Fera l'objet d'une étude ultérieure en fonction des précisions apportées sur la dimension éco-responsable du projet

PROJET : RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MAIRIE ET DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Enjeu Transition énergétique

Objectifs

Réduire la facture énergétique et ainsi maîtriser les dépenses de fonctionnement de la collectivité

Descriptif

La mairie et l'école élémentaire d'Evrecy sont deux bâtiments emblématiques du patrimoine de la reconstruction. Comme de nombreux bâtiments datant de cette époque, on y constate de fortes déperditions de chaleur. En un mot, ils sont énergivores et ne répondent plus aux exigences de la transition énergétique.

Par conséquent depuis plusieurs années, la commune est inscrite dans le dispositif CEP piloté par le SDEC Energie. De plus, ces deux bâtiments ont fait l'objet d'une étude énergétique spécifique menée par un bureau d'études en lien avec la communauté de communes dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt « Territoire 100% énergies renouvelables ».

En outre, en vue de mener les travaux nécessaires, la collectivité vient de s'inscrire dans la démarche portée par le SDEC Energie visant à candidater à l'appel à projets ACTEE 2, sous-programme de l'AMI SEQUOIA, avec pour objectif de rénover ces deux bâtiments.

Enfin, nous souhaitons que ces deux expériences pilotes soient des démonstrateurs de réhabilitation des nombreux logements de la reconstruction présents en cœur de bourg.

Maître d'ouvrage

Commune d'Evrecy

Coût prévisionnel de l'opération (HT)

50.000 euros

Plan de financement prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Fourniture et pose d'huisseries	50.000 €	DETR - DSIL	20.000 € (40%)
		Fonds propres	30.000 € (60%)
Total	50.000 €	Total	50.000 € (100%)

Calendrier prévisionnel

2022 – 2023

COMMUNE DE EVRECY
FICHE PROJET 6

PROJET : RENOVATION ENERGETIQUE DU RELAIS DES CERISIERS

Enjeu Transition énergétique

Objectifs

Diminuer la facture énergétique

Descriptif

Evrecy est la première halte sur les Chemins de Saint Michel. Par conséquent, la commune a aménagé il y a plusieurs années une halte randonneurs. Ce bâtiment a besoin de travaux sur son enveloppe extérieure. En un mot, il est énergivore et ne répond plus aux exigences de la transition énergétique.

Par conséquent la collectivité souhaite s'engager dans des travaux de rénovation énergétique. Ainsi, en vue de mener les travaux nécessaires, la collectivité s'inscrit dans la démarche portée par le SDEC Energie qui vient d'être retenu à l'appel à projets ACTEE 2, sous-programme de l'AMI SEQUOIA.

La collectivité est engagée depuis plusieurs années maintenant dans le cadre du CEP du POST CEP signés avec le SDEC Energie.

De plus, EVRECY a été retenu à l'AMI Petites Villes de demain. La première partie de son programme de développement s'attache à travailler sur les bâtiments publics en réduisant leurs consommations énergétiques.

Maître d'ouvrage

Commune d'Evrecy

Coût prévisionnel de l'opération (HT)

11 448,38 € HT

Plan de financement prévisionnel

DETR sollicitée : 4579 € (40%)

Dépenses		Recettes	
Fourniture et pose de bardage	11.448,38 €	DETR - DSIL	4.579,35 € (40%)
		Fonds propres	6.869,03 (60%)
Total	11.448,38 €	Total	4.286,40 (100%)

Calendrier prévisionnel

2021

COMMUNE DE EVRECY FICHE PROJET 7			
PROJET : RENOVATION DU PRESBYTERE			
Enjeu		Transition énergétique	
Objectifs			
<p>Aujourd'hui le presbytère est un bâtiment énergivore avec des huisseries en bois. Face à ce constat, des travaux vont être entrepris. Ainsi vont être effectués des travaux de remplacement de l'ensemble des huisseries.</p>			
Descriptif			
<p>Le presbytère est un bâtiment communal. Il date de la période de la reconstruction, on y constate de fortes déperditions de chaleur. En un mot, il est énergivore et ne répond plus aux exigences de la transition énergétique.</p> <p>Par conséquent la collectivité souhaite s'engager dans des travaux de rénovation énergétique. Ainsi, en vue de mener les travaux nécessaires, la collectivité s'inscrit dans la démarche portée par le SDEC Energie qui vient d'être retenu à l'appel à projets ACTEE 2, sous-programme de l'AMI SEQUOIA.</p> <p>La collectivité est engagée depuis plusieurs années maintenant dans le cadre du CEP du POST CEP signés avec le SDEC Energie.</p> <p>De plus, Evrecy a été retenu à l'AMI Petites Villes de demain. La première partie de son programme de développement s'attache à travailler sur les bâtiments publics en réduisant leurs consommations énergétiques. Deux autres bâtiments ont fait également l'objet d'études énergétiques : l'école et la mairie. Avec la réhabilitation du presbytère, c'est une première étape que la collectivité souhaite engager.</p>			
Maître d'ouvrage			
Commune d'Evrecy			
Coût prévisionnel de l'opération (HT)			
14.939,22 euros			
Plan de financement prévisionnel			
Dépenses		Recettes	
Fourniture et pose d'huisseries	14.939,22 €	DETR	5975,68 € (40%)
		Fonds propres	8963,53€ (60%)
Total	14.939,22 €	Total	14.939,22 € (100%)
Calendrier prévisionnel			

COMMUNE DE SAINTE-HONORINE-DU-FAY
FICHE PROJET 8

PROJET : REMPLACEMENT DES CHAUDIERES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE ET DE LA MAIRIE

Enjeu

Les chaudières sont vétustes et s'interrompent de manière intempestive

Objectifs

Réduire la consommation énergétique du bâtiment de la mairie et des écoles maternelles et primaire

Descriptif

Une étude thermique est en cours sur ces bâtiments (mairie, école élémentaire).

Le projet consiste à :

- remplacer les chaudières
- remplacer l'éclairage de l'école élémentaire par des leds
- isoler les combles de l'école élémentaire

Le projet sera réétudié en fonction des conclusions des audits.

Maître d'ouvrage

Commune de Sainte-Honorine-du-Fay

Coût prévisionnel de l'opération (HT)

60 000 euros

Plan de financement prévisionnel

DETR / DSIL

Aide du SDEC pour la réalisation des audits

Calendrier prévisionnel

2021

COMMUNE DE FONTAINE ETOUPEFOUR																			
FICHE PROJET 9																			
PROJET : TRAVAUX D'EFFICACITE ENERGETIQUE SUR LA SALLE MULTI ACTIVITES																			
Enjeu	Transition énergétique																		
Objectifs																			
Diminuer la facture énergétique																			
Descriptif																			
<p>Dans le prolongement de l'audit énergétique conduit par la communauté de communes portant notamment la salle multi-activités particulièrement énergivore avec un chauffage électrique obsolète.</p> <p>Le scénario retenu permettant une réduction de 78% d'énergie finale, consiste notamment à la mise en place d'une isolation extérieure, le remplacement des menuiseries extérieures, la pose d'une centrale double flux, la pose d'une chaudière bois ainsi que le mise en œuvre d'éclairage LEDS (réalisé)</p>																			
Maître d'ouvrage																			
Commune de Fontaine Etoupefour																			
Coût prévisionnel de l'opération (HT)																			
271 141 € HT																			
Plan de financement prévisionnel																			
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Dépenses</th> <th colspan="2">Recettes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux et honoraires</td> <td>271 141 €</td> <td>DETR - DSIL</td> <td>108 456€ (40%)</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Fonds propres</td> <td>162 685€ (60%)</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>271 141 €</td> <td>Total</td> <td>271 141€ (100%)</td> </tr> </tbody> </table>		Dépenses		Recettes		Travaux et honoraires	271 141 €	DETR - DSIL	108 456€ (40%)			Fonds propres	162 685€ (60%)	Total	271 141 €	Total	271 141€ (100%)		
Dépenses		Recettes																	
Travaux et honoraires	271 141 €	DETR - DSIL	108 456€ (40%)																
		Fonds propres	162 685€ (60%)																
Total	271 141 €	Total	271 141€ (100%)																
Calendrier prévisionnel																			
2022																			
Observations Etat																			
Fera l'objet d'une étude ultérieure en fonction des précisions apportées sur la dimension éco-responsable du projet																			

COMMAUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
FICHE PROJET 10

PROJET : CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Enjeu

Permettre au public et aux collaborateurs d'être accueillis dans des conditions satisfaisantes et dans le respect des règles d'accessibilité

Objectifs

- Permettre l'accueil de nouveaux collaborateurs. Les locaux actuels sont trop exigus face à l'évolution des compétences de la communauté depuis sa création le 1^{er} janvier 2017. Des bâtiments modulaires ont dû être installés transitoirement.
- Regrouper sur un seul site tous les services communautaires ; actuellement le service d'instruction du droit des sols et les ateliers techniques sont répartis sur 2 autres sites
- Permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Améliorer les conditions d'accueil des usagers de la Maison France Service
- Offrir aux acteurs économiques du territoire une salle de réunion équipée de matériel de visio-conférence
- Optimiser les charges d'exploitation de la communauté de communes, en rationalisant d'une part ses sites, et construisant un bâtiment intégrant pleinement les objectifs de transition écologique (éco-conception et énergies renouvelables)
 - Matériaux biosourcés
 - Panneaux photovoltaïques (autoconsommation et revente)
 - Chaufferie bois ou géothermie
 - Bornes de recharges électriques vélos et véhicules des services et usagers

Descriptif

Implanté sur une parcelle de 6000 m² dans la zone d'activités La Croix Boucher à Evrecy, construction d'un bâtiment de type « industriel » d'une superficie approximative de 1000m² intégrant les objectifs de transition écologique, permettant modularités et évolutivités.
Un espace de 30 m² réservé à la Maison France Service sera aménagé dans le strict respect du cahier des charges ad-hoc.
Un espace « Tiers Lieux » de 125 m² réunissant des espaces de télétravail collectifs, des bureaux individualisés et une salle de réunion équipée en matériel de visio-conférence, sera spécifiquement aménagé.

Maître d'ouvrage

Communauté de communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon

Coût prévisionnel de l'opération (HT)

1 725 000 €

Plan de financement prévisionnel

DTER / DSIL	690 000 €
CD14 Contrat de territoire	260 000 €
Autofinancement	775 000€

Calendrier prévisionnel

Etude de maîtrise d'œuvre en cours
Début des travaux : Février 2022
Réception : Décembre 2022

Observations Etat

Fera l'objet d'une étude ultérieure en fonction des précisions apportées sur la dimension éco-responsable du projet

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES DE L'ORNE ET DE L'ODON
FICHE PROJET 11

PROJET : PÔLE CULTUREL D'EVRECY

Enjeu

Doter le territoire d'un équipement répondant aux besoins culturels des habitants et des associations grâce à une offre culturelle de qualité dans des locaux adaptés à la pratique artistique et à la diffusion et création de spectacles vivants.

Objectifs

- Faire du pôle culturel un outil au service de l'identité et de l'attractivité du territoire.
- Créer un lieu de rassemblement et de rayonnement culturel pour les habitants de la CCVOO en créant un espace de partage.
- Développer l'accès au spectacle vivant à tous les publics.
- Proposer une programmation culturelle pluridisciplinaire et ouverte à tous.
- Développer l'offre d'enseignement artistique et son rayonnement.
- Mettre en place des ateliers pédagogiques et développer des actions culturelles en partenariat avec diverses structures du territoire.

Descriptif

- Ecole d'enseignements artistiques : création de salles de cours adaptées aux différentes pratiques musicales (individuelles et collectives) et à tous les âges (dès 2 ans).
- Salle de spectacles : création d'une salle avec gradins modulables permettant la polyvalence du lieu et d'une scène adaptée aux différentes esthétiques (musique, théâtre, cirque, danse, etc).
- Espaces mutualisables : un hall d'accueil convivial avec espace bar et une salle mutualisée pour les pratiques artistiques collectives et les résidences d'artistes.

Maître d'ouvrage

Communauté de communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon

Coût prévisionnel de l'opération (HT)

Dernier bilan (mars 2021) : 4 801 403 € HT

Plan de financement prévisionnel

DETR / DSIL : 1 000 000€ (subvention Etat, sous réserve des capacités financières de la CDC et du dimensionnement de l'équipement)

Région Contrat de territoire 1 420 561 €

Département Contrat de territoire : 1 420 561 €

Autofinancement : 960 281 €

Calendrier prévisionnel

Juin 2021 : retour analyse/capacité financière CCVOO

Dernier trimestre 2021 : lancement concours architecte

Été 2022 : Phase APS

Premier trimestre 2023 : début des travaux

Réception : été 2024

Observations Etat

A ré-étudier en fonction de l'étude MEF

PROJET : RENOVATION DE L'ECLAIRAGE DU BASSIN DE LA PLACE CENTRALE

Enjeu Transition énergétique

Objectifs

- Utiliser un système d'éclairage moins énergivore ;
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement de la collectivité

Descriptif

Le bassin qui fait office de point central de la place du Général de Gaulle est un marqueur du Cœur de Bourg d'Evrecy. Sa construction ancienne montre des faiblesses notamment en terme d'éclairage. En un mot, il est énergivore et ne répond plus aux exigences de la transition énergétique.

Par conséquent la collectivité souhaite s'engager dans des travaux de rénovation énergétique. Ainsi, en vue de mener les travaux nécessaires, la collectivité s'inscrit dans la démarche portée par le SDEC Energie qui vient d'être retenu à l'appel à projets ACTEE 2, sous-programme de l'AMI SEQUOIA.

La collectivité est engagée depuis plusieurs années maintenant dans le cadre du CEP du POST CEP signés avec le SDEC Energie.

De plus, EVRECY a été retenu à l'AMI Petites Villes de demain. L'une des actions essentielles est de requalifier le centre bourg. Cette opération s'inscrit donc pleinement dans son projet de développement.

Maître d'ouvrage

Commune d'EVRECY

Coût prévisionnel de l'opération (HT)

25.000 euros

Plan de financement prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Fourniture et pose éclairage	25.000 €	DETR - DSIL	10.000 € (40%)
		Fonds propres	15.000 € (60%)
Total	25.000 €	Total	25.000 € (100%)

Calendrier prévisionnel

2022

COMMAUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON	
FICHE PROJET 13	
PROJET : EQUIPEMENTS NUMERIQUES DU POLE TOURISTIQUE	
Enjeu	Accélérer la digitalisation au profit du projet de développement touristique du territoire
Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> - Vulgariser l'usage des équipements numériques pour renforcer l'attractivité touristique du territoire - Valoriser le patrimoine et les acteurs économiques 	
Descriptif	
<p>Alors que le pôle touristique du Pont du Coudray situé en bordure de la Vélo-Francette, ouvrira ses portes au public en juillet 2021, il comprendra d'une part un bureau d'informations touristiques et une salle d'exposition animés en partenariat avec l'office de tourisme de la Suisse Normande, et d'autre part, un restaurant et des logements touristiques objet d'une convention de concession de service public.</p> <p>C'est dans ce premier espace que la communauté de communes entend proposer des équipements et services numériques répondant à ces objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipements multimédia visant à promouvoir le territoire et ses acteurs - Une connexion WIFI publique - Un film en réalité augmentée incitant les touristes à s'écarter de la Vélo Francette pour visiter les nombreuses richesses du territoire 	
Maître d'ouvrage	
Communauté de communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon	
Coût prévisionnel de l'opération (HT)	
35 000 €	
Plan de financement prévisionnel	
DTER / DSIL	14 000 €
Autofinancement	21 000€
Calendrier prévisionnel	
1 ^{er} semestre 2023	

PROJET : CONSTRUCTION D'UN TIERS LIEU

Enjeux

- Enjeu territorial pour créer un lieu de vie au cœur du village pour faciliter les relations sociales et les rencontres.
- Enjeu culturel en offrant un accès à la culture de proximité avec une bibliothèque en réseau avec celles de la Communauté de Communes
- Enjeu numérique pour permettre et développer de manière dynamique le télétravail et toutes les activités liées aux numériques
- Enjeu humain en proposant un lieu permettant les rencontres et les échanges intergénérationnels grâce à un espace jeux et un espace convivial
- Enjeu social en posant une possibilité de restauration pour les habitants en lien avec les jeunes et les adultes en insertion au niveau de l'ITEP de Baron et l'Atelier cuisine de AAJB de Gavrus

Objectifs

- Proposer aux habitants un véritable pôle de services et lieu de vie pour tous de proximité
- Développer l'accès à la lecture pour les habitants mais aussi pour les enfants de la petite enfance aux scolaires
- Compléter l'offre culturelle sur le territoire intercommunal et contribuer au maillage de nos communes
- Toucher le public le plus large possible en offrant une diversité de services : livres, jeux, salle informatisée et lieu convivial
- Favoriser les échanges intergénérationnels
- Créer un lieu central de rencontres et d'échanges
- Offrir un espace de jeux permettant de réunir le plus large public des enfants aux seniors
- Offrir un lieu pour faciliter l'intégration sociale de jeunes et adultes par la restauration en proposant ponctuellement des repas aux habitants en associant les 2 structures de l'AAJB de Tourmauville et Gavrus
- Favoriser le lien enfants /parents par le jeu et la lecture
 - Proposer un espace de coworking pour répondre à l'augmentation du télé travail dans l'environnement professionnel et offrir de meilleures conditions de travail en rompant l'isolement
 - Aider les jeunes entrepreneurs dans leurs projets et idées de développement par la mise à disposition d'un espace adapté.
 - Favoriser le développement de réseaux relationnels et contribuer au développement de l'activité économique au niveau local.

Descriptif

Le projet est pensé comme un lieu culturel de rencontres favorisant les échanges, le développement des réseaux relationnels et contribuant également au développement de l'activité économique.

Ce nouveau lieu serait réalisé de plain-pied auprès de la mairie, des écoles et de la salle polyvalente et serait composé de 5 espaces :

- un espace bibliothèque dédié à la présentation des collections et à la consultation
- un espace ludothèque permettant de présenter des jeux et de jouer en fonction de son âge
- un espace de télétravail proposant un lieu équipé de 8 postes bénéficiant de la fibre et d'un bureau pour des accueils personnalisés.
- un espace de détente incluant un coin café et possibilité soit de se restaurer ou de lire ou jouer dans un endroit convivial.
- un espace incluant toilettes et réserve
- un espace spécifique ouvert sur l'extérieur sous forme de terrasse pour se rencontrer

La construction pourrait avoir une surface plancher de 180 m² répartie comme suit :

- une bibliothèque de 60 m²

- une ludothèque de 40 m²
- un espace de télétravail de 40 m² dont 30 m² pour accueillir les 8 postes de travail et un bureau de 10 m²
- un espace convivial de 20 m² avec kitchenette et petit espace de restauration
- des toilettes et rangement pour 10 m²

La construction sera conduite en poursuivant des objectifs d'éco-responsabilité :

- Bâtiment performant thermiquement
- Utilisation de matériaux biosourcés
- Mode de chauffage performant (source en réflexion)

Maître d'ouvrage

Commune de Baron sur Odon

Coût prévisionnel de l'opération (HT)

450 000€

Plan de financement prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Travaux	360 000	DETR/DSIL	246 000
Honoraires	50 000	CD14 APCR	80 000
Equipements	40 000	DRAC	10 000
		REGION	75 000
		Autofinancement	285 000

Calendrier prévisionnel

- Mai 2021 enquête auprès de la population pour évaluer la pertinence du projet (Pièce jointe)
- Septembre 2021 avant projet et estimation du coût par un architecte
- Novembre décision du conseil municipal de lancer le projet
- Décembre 2021 choix de l'architecte
- Travaux réalisés en 2022
- Mise en service 1er semestre 2023

COMMUNE DE EVRECY
FICHE PROJET 15

PROJET : CREATION D'UN TIERS LIEU

Enjeu Transition numérique

Objectifs

Mutualiser les moyens
Permettre l'accès à la culture ;
Favoriser le télétravail
Réduire les déplacements carbonés

Descriptif

En faisant l'acquisition de l'ancienne circonscription d'action sociale située, rue de la Cabottière, en cœur du bourg la collectivité a anticipé les besoins. Aujourd'hui, les locaux sont rénovés, fibrés et la volonté est d'y créer un tiers-lieu et d'y installer et d'y faire vivre une micro-folie

Cet espace et ce bâtiment ont d'ailleurs été identifiés par l'AUCAME dans le cadre de son étude sur les espaces interstitiels comme un lieu privilégié de la commune pour y développer un espace de coworking, fablabs.

L'enjeu est d'encourager les initiatives locales, de partager un espace de travail, de mutualiser les équipements (imprimante 3D notamment), les salles de réunions, les bureaux et d'apprendre à travailler de manière différente mais pas dans l'isolement.

Ce tiers lieu contribuera à l'attractivité du cœur de bourg et renforcera la fonction de centralité d'Evrecy.

Ce projet contribuera en outre à réduire les déplacements.

Maître d'ouvrage

Commune d'Evrecy

Coût prévisionnel de l'opération (HT)

150.000 €

Plan de financement prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Fourniture et pose éclairage	150.000 €	DETR - DSIL	60.000 € (40%)
		Fonds propres	90.000 € (60%)
Total	150.000 €	Total	150.000 € (100%)

Calendrier prévisionnel

2022 - 2023

Observations Etat

Fera l'objet d'une étude ultérieure en fonction des précisions apportées sur la dimension éco-responsable du projet

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES DE L'ORNE ET DE L'ODON
FICHE PROJET 16

PROJET : DEPLOIEMENT DU SCHEMA CYCLABLE

Enjeu

Favoriser le développement des modes de déplacements doux

Objectifs

Relier les pôles et sécuriser l'accès aux collèges
Assurer les continuités d'itinéraires

Descriptif

Créer des itinéraires sécurisés en site propre depuis les communes de Bougy et de Gavrus pour rejoindre la commune d'Evrecy réunissant un collège, des équipements et services structurants ainsi que les principaux commerces. Ces 2 projets s'inscrivent dans le schéma cyclable de la communauté de communes adopté en décembre 2018.

Réaliser la liaison entre les communes de Mondrainville / Grainville sur Odon en bordure de la RD675 (axe identifié dans le schéma cyclable départemental en connexion avec la voie douce aménagée par la Communauté Urbaine permettant en outre d'accéder au collège de secteur Verson et de rejoindre l'agglomération caennaise.

Maître d'ouvrage

Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon

Coût prévisionnel de l'opération (HT)

1 293 600 €

Plan de financement prévisionnel

DETR / DSIL 40%	517 440€
Contrat de territoire Région	388 080€
Contrat de territoire CD14	129 360€
Autofinancement	258 600€

Calendrier prévisionnel

2022 /2023

Observations Etat

Subventions d'investissement

COMMUNE DE MALTOT
FICHE PROJET 17

PROJET : AMENAGEMENT DE CHEMINS PMR A MALTOT

Enjeu Encourager et faciliter les mobilités douces

Objectifs

- Sécuriser les déplacements doux entre une zone résidentielle et les arrêts de bus
- Faciliter l'accès aux équipements et services au public (mairie / commerce / crèche / RAM
- Rendre les circulations piétonnes accessibles aux personnes à mobilité réduite

Descriptif

- Créations de sentes en enrobé le long des RD212 (côtés Caen et Vieux), RD147A,

Maître d'ouvrage

Commune de Maltot

Coût prévisionnel de l'opération (HT)

81 342.50 € HT

Plan de financement prévisionnel

DETR / DSIL :	24 402.75 €
CD 14 – Amendes de police	20 671.25 €
CD14 - APCR	20 000 €
Autofinancement	16 268.50€

Calendrier prévisionnel

Démarrage : juin 2021
Réception : octobre 2021

COMMUNE DE ESQUAY NOTRE DAME	
FICHE PROJET 18	
PROJET : RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE ET CHANGEMENT DES ABAT-SONS	
Enjeu	La partie principale de la toiture de l'église fuit et met en péril la charpente ; les petites réparations ponctuelles réalisées ces dernières années ont montré leurs limites.
Objectifs	
La commune souhaite remplacer les deux pans principaux de la toiture. De même, les abat-sons sont complètement obsolètes et laissent entrer la pluie et les pigeons alors que la toiture du clocher a elle été changée il y a peu. Cet investissement est devenu une urgence.	
Descriptif	
Remplacement des deux pans de la toiture de l'église Changement des abat-sons	
Maître d'ouvrage	
Commune d'Esquay Notre Dame	
Coût prévisionnel de l'opération (HT)	
51 986.00 euros HT	
Plan de financement prévisionnel	
Travaux prévus en 2021. Une demande de subvention a été demandée à l'Etat (DETR)	
Calendrier prévisionnel	
2 ^{ème} semestre 2021	

COMMUNE DE EVRECY
FICHE PROJET 19

PROJET : TRAVAUX DE SECURISATION DE L'EGLISE

Enjeu Amélioration du patrimoine

Objectifs

Sécuriser les lieux

Descriptif

L'église d'Evrecy détruite lors du bombardement de la commune le 15 juin 1944a été reconstruite ; Aujourd'hui le bâtiment présente des signes de dangerosité à l'intérieur. D'importants travaux doivent donc etre entrepris. Des contacts sont d'ores et déjà établis avec la DRAC.

Maître d'ouvrage

Commune d'Evrecy

Coût prévisionnel de l'opération (HT)

1.000.000 €

Plan de financement prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Travaux, aménagement	1.000.000 €	DETR - DSIL	300.000 € (30%)
		DRAC	300.000 € (30%)
		Fonds propres	400.000 € (0%)
Total	1.000.000 €	Total	1.000.000 € (100%)

Calendrier prévisionnel

2022 - 2024

COMMUNE DE FONTENAY-LE-MARMION			
FICHE PROJET 20			
PROJET : TRANSFORMATION DE LA BIBLIOTHEQUE EN MEDIATHEQUE			
Enjeu	Amélioration de l'accueil des usagers et respect des conventions avec la bibliothèque départementale		
Objectifs			
Réalisation de la réhabilitation et de l'agrandissement de la bibliothèque actuelle. Réalisation d'économie d'énergie, Cette réalisation doit permettre d'assurer une surface suffisante pour la population pour les 50 années à venir,(le scot limitant la hausse de population). Dossier bénéficiant de l'assistance du CAUE de la BDC et de la DRAC			
Descriptif			
La médiathèque se situera en coeur de bourg, sur l'axe principal, a proximité immédiate des écoles, de la mairie, du futur parc intergénérationnel et des commerces. La surface utilisable sera de 220 m ² contre 75m ² actuellement.			
Maître d'ouvrage			
Commune de Fontenay-le-Marmion			
Coût prévisionnel de l'opération (HT)			
576 720 euros			
Plan de financement prévisionnel			
	dépenses		recettes
Honoraires et pré étude	70 500 €	DETR / DSIL (22.8%)	131 946€
		DRAC	152 400€
		Apcr renoverer	112 000€
		Leader	40 000€
		Drac livre/numerique/mobilier	16 030€
Travaux	437 500 €	DETR extérieurs	9 000€
Equipements et divers	52 220 €		
Aleas	16 500€	AUTOFINANCEMENT	115 344€
Calendrier prévisionnel			
Le choix définitif de l'architecte est prévu le 27 mai			
Etude 2021, livraison 2023			
Observations Etat			
Vigilance sur la dimension écologique			
L'Etat soutiendra cette opération au regard des besoins du territoire			

PROJET : CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE

Enjeu

Répondre aux besoins de la population en matière de lecture publique
Développer la capacité d'accueil de l'existant pour répondre aux nouveaux usages
Devenir un équipement structurant sur le territoire communal et plus largement sur le territoire intercommunal dans le cadre de son schéma culturel
Conforter la polarité du lieu de vie et de lien social par la réalisation du nouvel équipement
Valoriser l'image de l'équipement public
Être conforme aux différentes normes en vigueur

Objectifs

Présentation générale

La commune de Saint Martin de Fontenay s'est orientée depuis 2014 dans le développement de son offre de services culturels sur le territoire. Cette orientation nécessite une transformation de la bibliothèque de la commune pour adapter son fonctionnement aux usages actuels.

La transformation de la bibliothèque municipale passe par la réalisation d'un nouvel équipement car l'implantation des locaux actuels (situés dans l'enceinte scolaire) constitue un frein à son développement.

La dynamique de ce projet est portée par la volonté politique des élus qui souhaitent élargir l'offre culturelle sur le territoire communal et par l'agent responsable de la bibliothèque qui propose déjà une diversification et une modernisation de l'offre de services en s'appuyant sur le réseau et l'accompagnement de la Bibliothèque du Calvados. Le succès et l'intérêt de la population et des usagers pour ces nouvelles propositions ne font que confirmer la volonté des élus de faire évoluer la bibliothèque.

Afin d'accompagner le développement de la bibliothèque et le futur projet médiathèque, l'élaboration et la rédaction d'un Projet Scientifique, Culturel, Educatif et Social (PSCES) a été nécessaire. L'élaboration de ce document s'inscrit dans une démarche de développement de la bibliothèque municipale et de ses services proposés à la population ainsi que dans le cadre d'une réflexion sur un projet de construction d'une nouvelle bibliothèque. Il a permis la mise en place d'un cahier des charges pour une consultation d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Présentant un état actuel des lieux de la bibliothèque municipale, de son fonctionnement, il définit la structuration d'un projet adapté aux enjeux d'une médiathèque insérée dans son contexte territorial. Les enjeux du projet de la future médiathèque y sont également développés.

Validé en octobre 2020 par la collectivité, le PSCES est lié à la construction d'un nouveau bâtiment dédié et susceptible de répondre aux besoins des usagers.

La nouvelle médiathèque se verra être un équipement de proximité essentiel à la qualité de vie de tous les publics, un lieu public vivant permettant la rencontre, l'échange et le savoir, un espace convivial à part entière, un élément clé de la vie locale. Elle aura pour ambition de répondre à plusieurs enjeux qui prendront en compte les nouveaux usages tout en restant fidèle à ses missions premières et à son identité. Pour se faire, cinq objectifs stratégiques ont été définis pour la structuration du projet, à savoir :

- 1 - Mettre à la disposition de la population un lieu vivant, convivial et ouvert à tous :
 - Ouverture de l'espace au public à 100%
 - Plusieurs usages simultanés (jeux, informatique, animations, lecture...)
 - « Participatif », animations, ateliers...
 - Appropriation des lieux en « 3^{ème} lieu » en favorisant le « rester sur place »
- 2 - Donner accès à la réflexion et aux connaissances sur la société actuelle
- 3 - Promouvoir l'actualité et les pratiques locales, culturelles, artistiques et de loisirs :
 - Être le relais de l'information sur la vie locale
 - Développer les partenariats avec les différentes structures du territoire
- 4 - Favoriser les liens intergénérationnels et la mixité

- Proposer des espaces, des collections et des actions favorisant l'échange
- Mettre à disposition un accès internet et des ressources numériques
- Accompagner les usages numériques
- Développer les partenariats avec les structures éducatives locales

5 - Favoriser la réussite scolaire et l'autoformation des adultes.

Les objectifs stratégiques et opérationnels de ce projet, pour la plupart, sont liés à la réalisation d'un nouveau bâtiment plus adapté que l'actuelle bibliothèque.

Descriptif

Situation géographique du projet :

La future médiathèque s'inscrit dans un tissu urbain déjà existant et son implantation dans le centre bourg révèle de la volonté de la municipalité d'améliorer le cadre de vie de ses habitants.

Elle sera implantée sur la parcelle où se situe la mairie

Le terrain offre la possibilité d'une vraie vitrine sur rue pour l'équipement à venir car il est situé à l'angle de la rue de Biganos et de la rue Paul Mathieu. C'est une parcelle très visible et facilement accessible.

L'architecture du bâtiment devra assurer à la médiathèque son caractère d'équipement structurant pour le territoire.

Superficie : la surface utile minimum souhaitée est de 220m² (pour rappel : population ~2500 hab x 0.07 m² de surface réservée à usage bibliothèque). Cette superficie englobe les espaces accessibles au public, services intérieurs, circulations, sanitaires, locaux d'accueil et techniques. Locaux et équipements :

Un espace unique : pas de cloisons pour un maximum de modularité ; mobilité du mobilier pour créer les espaces dédiés (espace parentalité, presse, numérique, ludothèque, espace lecture ouvert sur une terrasse...)

Bénéfices attendus

Les bénéfices attendus de ce futur bâtiment sont nombreux : hausse de la fréquentation, hausse du taux d'inscrits, élargissement des publics visés, développement de nouveaux services et de l'offre d'animation, augmentation de la mutualisation de l'espace bibliothèque, approfondissement des partenariats existants et développement de nouveaux...

Maître d'ouvrage

Commune de Saint Martin de Fontenay

Coût prévisionnel de l'opération (HT)

799 000,00 €

Plan de financement prévisionnel

Le plan de financement prévisionnel sera transmis ultérieurement.

Calendrier prévisionnel

Démarrage chantier : décembre 2021

Livraison chantier : début 2023

Observations Etat

Vigilance sur la dimension écologique

L'Etat soutiendra cette opération au regard des besoins du territoire

COMMUNE DE ESQUAY NOTRE DAME FICHE PROJET 22	
PROJET : FOURNITURE ET POSE D'UN CITY STADE	
Enjeu	La construction du city stade permettra de créer du lien social. Ce city stade pourra être utilisé par les enfants de l'école (utilité pédagogique sur la pratique du sport auprès des enfants de l'école primaire)
Objectifs	
La commune souhaite investir dans un city stade, lieu de rencontre et d'échange pour créer du lien social.	
Descriptif	
Fourniture et pose d'un city stade (fourniture et pose de buts, fourniture et pose accès PMR, fourniture et pose de banc assis/debout, fourniture et pose de parking à vélo, fourniture et pose de poteaux multi-jeux tennis, volley, badmington et filet, fourniture et pose de portillon, fourniture et pose de panneau d'information, contrôle de stabilité test de résistance et vérifications réglementaires), tracé de jeux...	
Maître d'ouvrage	
Mairie d'Esquay Notre Dame	
Coût prévisionnel de l'opération (HT)	
80.000 euros HT	
Plan de financement prévisionnel	
Travaux prévus en 2022/2023 Une demande de subvention sera demandée à l'état (DSIL ou DETR)	
Calendrier prévisionnel	
2022/2023	

COMMUNE DE BOUGY FICHE PROJET 23	
PROJET : CRÉATION D'UN CITY STADE	
Enjeu	Favoriser le lien social
Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> - redynamiser le cœur de bourg, - rassembler les familles - favoriser les échanges et le dialogue entre les générations - réunir les jeunes et adolescents autour d'activités sportives et ludiques - répondre aux attentes des jeunes - organiser des manifestations communales ludiques et sportives 	
Descriptif	
<p>L'intérêt du CITY STADE est de pouvoir pratiquer sur une même structure plusieurs activités sportives dont : le foot, le basket, le tennis, le volley, la course à pied, le hand Ball, ...</p> <p>Nous avons donc opté pour une structure complète avec terrain couloir d'athlétisme.</p> <p>Le CITY PARC devra avoir une structure en cohérence avec la taille de la commune et par conséquent un parc de +/- 18ml x 10ml. L'implantation aura une réserve totale de 29ml x 15ml</p> <p>Le revêtement intérieur du PARC sera en gazon synthétique moins accidentogène en cas de chute !</p> <p>Le revêtement extérieur sera en enrobé classique, un marquage spécifique peint au sol délimitera les terrains.</p> <p>La structure porteuse sera de type métallique en acier galvanisé, cataphorésé et thermolaqué.</p> <p>Le remplissage sera assuré par des lames composite Chanvre et PVC recyclé pour intégrer un matériau Ecoresponsable.</p> <p>Un accès adapté permettra aux personnes à mobilités réduites de profiter également du CITY PARC.</p> <p>2 paniers de basket en extérieur s'ajouteront au complexe pour permettre le déroulement de plusieurs activités en même temps.</p> <p>Des filets pare-ballon extérieur au CITY STADE empêcheront les éventuels ballons de sortir de la zone.</p>	
Maître d'ouvrage	
Commune de Bougy	
Coût prévisionnel de l'opération (HT)	
72 500 euros HT	
Plan de financement prévisionnel	
DETR / DSIL :	29 000€
AUTOFINANCEMENT :	43 500€
Calendrier prévisionnel	
2021	

COMMUNE DE FONTENAY-LE-MARMION
FICHE PROJET 24

PROJET : RÉALISATION D'UN PARC MULTI-ACTIVITÉS

Enjeu Aménagement en centre bourg d'un parc intergénérationnel

Objectifs

Regrouper dans un seul endroit, les activités de loisirs et de détente. Favoriser les rencontres intergénérationnelles.

Descriptif

- aménagement de terrains de pétanques
- réalisation d'un city stade
- aire de jeux pour enfants -6 ans
- aire de jeux pour enfants de 6 à 12 ans
- création d'un skate park
- plantations d'arbres et réalisations d'espaces verts.
- bancs, tables.....

Maître d'ouvrage

Commune de Fontenay-le-Marmion

Coût prévisionnel de l'opération (HT)

377 350 euros

Plan de financement prévisionnel

DETR / DSIL : 150 940€

AUTOFINANCEMENT : 226 410€

Calendrier prévisionnel

début des travaux en 2021, fin en 2024

Observations Etat

A ré-étudier au vu des dépenses chiffrées

COMMUNE DE SAINTE-HONORINE-DU-FAY
FICHE PROJET 25

PROJET : CRÉATION D'UN CITY STADE

Enjeu

Activités de loisirs pour les jeunes et plus particulièrement les adolescents

Objectifs

Créer un équipement sportif à destination des jeunes de la commune, un lieu de convivialité

Descriptif

Le city stade serait implanté à proximité de la salle polyvalente, de l'école et de la salle multiactivité de la communauté de communes.

Terrassement : 31 434 € HT

Structure : 56 056 € HT

Maître d'ouvrage

Commune de Sainte-Honorine-du-Fay

Coût prévisionnel de l'opération (HT)

87 490,00 €

Plan de financement prévisionnel

Etat (DETR / DSIL)	29 995 €
Conseil départemental (APCR)	40 000 €
Fonds propres	17 495 €

Calendrier prévisionnel

Eté 2021

